

## Département de SAONE ET LOIRE

### COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2018

Le onze janvier deux mil dix-huit, à vingt heures 30 mn, le Conseil Municipal de la commune de MESSEY SUR GROSNE, légalement convoqué le 04 janvier 2018, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre DUPARAY (Maire)

*Étaient présents* : M. DUPARAY Alexandre (Maire), M. GRANGER Didier, Mme PACAUD Joëlle, Mme JOLY Murielle, M. BLANDIN Michel (adjoints) – Mme LAUVERNIER Dominique – Mme SEGUIN Béatrice - M. MAYEL Vincent – M. GAVIGNET Emmanuel – M. PERRUSSON Jean Pierre.

*Excusé* : M. MAINTENON Pierre ayant donné son pouvoir à DUPARAY Alexandre

*Absents* : M. BASTIEN Michaël - Mme BONNAMOUR CLEMENT Sophie

*Secrétaire de séance* : Mme PACAUD Joëlle

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2017.

#### **IL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :**

- **VALIDATION MARCHÉ MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

M. le Maire rappelle les formalités concernant le marché d'appel d'offres par procédure adaptée relatif à la mise en oeuvre du schéma directeur d'assainissement

Vu l'avis d'appel public à la concurrence en date du 04 septembre 2017

Vu le procès-verbal d'ouverture de plis de la commission d'appel d'offres en date du 12/10/2017

Vu le rapport d'analyse des offres en date du 04 décembre 2017 qui conclut : " Au vue des critères mentionnés dans le règlement de consultation, le groupement d'entreprise GUINOT-SCTP apparaît comme candidat mieux disant. Toutefois au vu de l'écart entre l'estimation des travaux (675 363.40 € HT) et les offres de prix des entreprises, le maître d'oeuvre propose de procéder à des négociations avec les deux entreprises qui ont répondu conformément à l'article 5.2 du règlement de consultation. Les négociations porteront sur des adaptations et optimisation techniques afin de réduire le coût des travaux "

Vu la validation de la conclusion du maître d'oeuvre par M. le Maire à savoir la négociation

Vu la négociation en date du 11 décembre 2017

Vu le rapport d'analyse des offres après négociation en date du 21 décembre 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante (95 points) au vue des critères mentionnés dans le règlement de consultation (critère 1 : prix 40 points - critère 2 : valeur technique 60 points)

A savoir Entreprise GUINOT/SCTP pour un montant HT de 751 166.25 € et TTC de 901 399.50 €.

Autorise M. le Maire à signer le marché et toutes les pièces afférentes.

### • **RENOUVELLEMENT DES BAUX DES TERRAINS COMMUNAUX**

M. le Maire informe le Conseil que les baux communaux concernant les terrains agricoles de la commune de MESSEY SUR GROSNE sont arrivés à échéance et qu'il y a donc lieu de les renouveler.

Le Conseil Municipal,  
Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,  
Décide de renouveler :

- la location de la parcelle ZC n° 96 sise à MESSEY SUR GROSNE « Les Chailloux » d'une superficie totale d'environ 24 a 60 ca à M. VERJUX Maxime demeurant à la Rochette à SAINT MAURICE DES CHAMPS - 71460
- la location de la parcelle ZO 47 lot n° 2 sise à MESSEY SUR GROSNE « Au Tronchy » d'une superficie de 25 ares environ à M. PHILIPPON Sébastien demeurant à 10 Route de Colombier à BRESSE SUR GROSNE - 71460 -
- la location des parcelles ZE 50 lot 2 d'une superficie de 1 ha 43 a 60 ca et ZE 50 d'une superficie de 3 ha 57 a 30 ca sises à MESSEY SUR GROSNE « Le Coupeau Rousseau » à M. LACROIX Cyril demeurant 2 Chemin des Chti'Bois à MESSEY SUR GROSNE - 71390 -
- la location de la parcelle ZB 6 lot 9 sise à CHENOVES « Les Bouillons » d'une superficie de 1 ha 60 à M. PEUGEOT Adrien demeurant 41 Rue de la Bouche du Bois à MESSEY SUR GROSNE - 71390 -
- la location de la parcelle ZB 6 lot 8 d'une superficie de 1 ha 50 sise à CHENOVES « Les Bouillons » à Mme BONNOT Ludivine demeurant route de Messey le Bois à MESSEY SUR GROSNE - 71390 -
- la location des parcelles ZO 47 d'une superficie de 4 ha 50 a 20 sise à MESSEY SUR GROSNE « Les Bouillons » et ZB 6 lots 5-6 et 7 d'une superficie de 6 ha sise à CHENOVES « Les Bouillons » à M. BONIN Christian demeurant aux Grands Champs à BUXY - 71390 -
- la location des parcelles ZH 26 d'une superficie de 4 ha 15 a 10 ca, ZH 24 d'une superficie de 2 ha 29 a 30 ca « Communaux de St Vallerin », ZI 19 « les longues Raies » d'une superficie de 1 ha 94 a 50 ca et ZD 42 « En Goubard » d'une superficie de 1 ha 54 a 10 ca sises à MESSEY SUR GROSNE à EARL SAINT NICOLAS représentée par M MAYEL Vincent demeurant St Nicolas à MESSEY SUR GROSNE - 71390 -

Autorise M. le Maire à signer les baux à passer entre la commune et les locataires.

### • **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

Mme JOLY Murielle, 3<sup>ème</sup> adjointe, déléguée aux finances fait une estimation de l'excédent

2017 et dresse la liste des dépenses en fonctionnement et d'investissement à prévoir au budget 2018. Une réunion de la commission bâtiment élargie à tous les conseillers souhaitant y participer devra avoir lieu rapidement afin que la commission des finances puisse ainsi établir une prévision de budget.

- **PREPARATION DU 08 MAI 1945**

M. le Maire informe le Conseil qu'il est prévu d'organiser en partenariat avec la médiathèque, les écoles et les Anciens Combattants une exposition pour célébrer les 50 ans du décès du capitaine DRILLIEN originaire de Messey.

Mme SEGUIN Béatrice, déléguée à la médiathèque informe également qu'une manifestation organisée par ALTERNA'LIVRES est prévue à Messey afin de célébrer les 100 ans de la guerre 14/18. Le Conseil donne son accord.

- **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire informe le Conseil

- Que M. GRANGER Baptiste exploitant demande l'autorisation de drainer une parcelle communale cadastrée ZB 8 d'une superficie de 2 ha 45 a 10 ca au printemps. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord.

- Que les travaux du SYDESL (renforcement et enfouissement des réseaux BTS POSTE LA RIEPE) effectués par l'entreprise GASQUET débiteront le 17 janvier prochain Rue de la Rièpe et Rue du Quart Borgne.

- Que la course cycliste « La Route de Saône et Loire » traversera la commune le dimanche 17 juin prochain en début d'après-midi.

- Qu'au dernier recensement la commune compte 760 habitants.

- Que la Société de Chasse a fait un don de 100.00 € au CCAS pour l'exploitation d'un terrain communal afin d'y planter du maïs.

- Que la proposition de convention pour la mise à disposition de la salle Solange Célarier entre la Commune et le Foyer Rural a été rédigée et remise au Président pour signature.

- Qu'il y a lieu de renouveler le bail de chasse entre la Société de Chasse de Messey et la Commune lors d'une prochaine réunion.

- Que suite au nouveau devis dû aux critères de performances à respecter concernant le changement des huisseries de la salle des fêtes il y a lieu de reprendre une délibération modifiant le montant à savoir 47 259.00 € HT au lieu de 43 463.30 € HT.

- Qu'il assistera à la cérémonie des vœux de la commune de BUXY.

Mme PACAUD Joëlle déléguée aux affaires sociales informe le Conseil que le CCAS a fixé le Repas des Anciens au dimanche 18 novembre prochain.

Mme PACAUD Joëlle, déléguée à la Communauté de Communes et Vice-Présidente informe de la prise de l'arrêté préfectoral traitant de la répartition des actifs et passifs entre les 27 communes concernées par la liquidation de la Communauté Entre Grosne et Mont Saint Vincent. Les municipalités ont un délai de 2 mois pour formuler un recours.

